

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 juillet 2015

Date de convocation : le 6 juillet 2015

Présents : Mme BICHARD, M. BLANC, M. BOUDONNAT, Mme CHEVALIER, M. DUBOIS, Mme GAUFFENY, Mme MATOS, Mme MOLINS, Mme PERRICHON, M. PEYRON, M. PRIEUR, M. TABARLY, M. THEVENET

Pouvoirs : M. BEGIN à M. DUBOIS

Absents : M. KEMPF

Secrétaire de séance : M. DUBOIS

Secrétaire : Mme GAY

Ouverture de séance à 20h00 par Monsieur Jean-Pierre BLANC, Maire

Comptes rendus des réunions du 24 juin 2015 :

Après examen de ce document, le conseil municipal délibère et adopte ce dernier à l'unanimité des membres présents.

Personnel :

Madame Audrey BICHARD informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de revoir tous les contrats de travail annualisés des agents travaillant à la cantine, la garderie et l'école maternelle. En effet, la modification du nombre de jours d'école pour l'année scolaire 2015-2016 nécessite de modifier tous les contrats de travail afin de les adapter.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et, à l'unanimité des membres présents, accepte de modifier les contrats de travail des agents concernés.

Accueil périscolaire :

Madame Audrey BICHARD informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de revoir les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire à partir de la rentrée scolaire de septembre 2015. Suite à une réunion organisée en juin 2015 avec les parents d'élèves, à la demande de ces derniers, les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire sont modifiés de la façon suivante :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 7h00 à 9h00 et 16h30 à 18h45

Mercredi : 7h00 à 9h00

De ce fait, il est nécessaire de créer un nouveau tarif. Pour les enfants arrivants à 7h00

- Forfait mensuel matin et soir : 51.00 €
- Forfait mensuel matin : 30.00 €
- Journée occasionnelle : 7.10 €
- Matin occasionnel : 3.20 €

Pour les enfants arrivant à 7h30 les tarifs restent inchangés.

Les parents devront choisir en début de mois la formule choisie pour le mois.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées, et à l'unanimité des membres présents les modifications horaires proposées ainsi que la création de la nouvelle tarification qui seront applicables dès la rentrée scolaire de septembre 2015. Il autorise également le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Temps d'Activité Périscolaire TAP 2015-2016 :

Madame Audrey BICHARD informe le conseil municipal que Madame AMOUR ne souhaite pas renouveler son contrat TAP pour la prochaine année scolaire. Il est donc nécessaire de recruter une nouvelle personne.

Les parents devront cette année encore inscrire leur enfant pour l'année scolaire entière et devront payer la somme de 50 € par enfant (identique à l'année scolaire 2014-2015).

Effectifs scolaires 2015-2016 :

Madame Audrey BICHARD informe le conseil municipal que pour l'année scolaire 2015-2016, environ 93 enfants sont inscrits dans les classes de la maternelle au primaire.

Travaux :

Monsieur Jean-Louis BOUDONNAT donne un point d'avancement sur les travaux :

- route de l'Eglise : l'entreprise Vigilec installe les candélabres. L'enfouissement des réseaux est terminé.
- Montée d'Almandière : Fin août le SIVOM interviendra pour faire les branchements d'eau. Les travaux d'assainissement sont terminés. L'entreprise Vigilec interviendra également fin août.
- Tour Barbery : L'échafaudage est installé mais il faut maintenant arracher toute la végétation qui pousse sur les murs.
- ATDA : un appel d'offre sera lancé fin août afin de retenir une entreprise qui sera chargée d'effectuer tous les travaux de voirie sur 2 années.
- Route nationale 209 : la Direction des routes travaille actuellement avec TOPOSCOPE sur le dossier de mise à double sens. L'EPF Smaf sera sollicité pour négocier l'achat de la propriété « Landrière ». Une délibération sera établit dans ce sens suite à la validation à l'unanimité du conseil municipal de cette décision. Une étude est en cours pour déplacer le lavoir communal et démolir certains bâtiments qui seront auparavant racheter par l'Etat. Une étude globale du projet sera présentée au conseil municipal le 4 novembre 2015 et ensuite une réunion publique sera organisée pour les habitants de la commune.

CCAB – Valorisation du bourg :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une convention sera signée entre la commune et les différents partenaires du projet. Les services fiscaux situés à Moulins seront chargés d'établir une analyse financière pour la commune afin de connaître l'enveloppe globale à ne pas dépasser pour le projet. Un montant de travaux situé entre 200 000 € et 300 000 € pourrait être inscrit chaque année dans le budget primitif. Un dossier de demande de subvention au titre des fonds européens sera établit et transmis à la région.

Monsieur la Maire présente au conseil municipal un projet d'aménagement concernant le bâtiment de l'ancien bar du vieux château.

Terrain « 21 Grand Rue » :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a sollicité l'EPF Smaf afin d'obtenir une estimation du prix de vente de ce terrain. Ces derniers ont étudié les différents critères de la commune et propose un prix de vente de 31 € le m².

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de l'EPF Smaf pour un prix de vente du terrain situé « 21 Grand Rue » fixé à 31 € le m² et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Questions diverses :

Monsieur Jean-Patrick DUBOIS informe le conseil municipal qu'en raison de la météo, l'office de tourisme a dû reporter l'animation « complot et trahison » au 26 juillet 2015. Un maximum de personne est sollicité afin d'aider au bon déroulement cette dernière.

Quelques élus sont sollicités afin d'installer dans les rues de la commune des banderoles confectionnées par l'office de tourisme. La date fixée est le 27 juillet 2015 à 18h00.

Monsieur Jean-Claude PRIEUR informe le conseil municipal qu'une convention peut être signée avec le SICTOM afin que ces derniers mettent à la disposition des associations, los de manifestations, des containers pour le tri sélectif.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a été organisée en mairie avec les habitants de la rue des remparts. Cette dernière avait pour but d'étudier les solutions à mettre en place pour gérer au mieux le stationnement dans cette rue.

Clôture de la séance : 22h30

Transcrit par Isabelle GAY